

PAYS DE SAVOIE

PAYS DE SAVOIE

Mobilisation contre la réforme des retraites : quels précédents ?

Alors que des milliers de personnes ont manifesté jeudi 19 janvier contre la réforme des retraites en Pays de Savoie, *Le Dauphiné Libéré* s'est plongé dans les archives pour retrouver les plus grands mouvements sociaux à Annecy et Chambéry.

C'est un cocktail inflammable ayant déjà fait ses preuves sous la V^e République. 1995, 2003, 2010 ou encore 2019, nombreuses ont été les fois où une réforme des retraites a été l'étincelle embrasant un contexte social déjà tendu. La dernière en date, présentée le 10 janvier par le gouvernement d'Elisabeth Borne, n'a pas échappé à la règle, poussant plus d'un million de personnes dans les rues françaises ce jeudi 19 janvier.

■ **2023** : entre 6 000 et 11 000 personnes à Annecy et Chambéry

Chambéry et Annecy, points névralgiques des Pays de Savoie, ont concentré le gros des revendications. Les deux villes ont ainsi vu entre 6 000 et 11 000 personnes manifester, le nombre variant inévitablement entre la police et les syndicats. Ces derniers confirment en tout cas l'ampleur de la mobilisation et soulignent l'hétérogénéité des participants. « Pour un début de mouvement, je dois dire que c'est impressionnant. Ça a touché tout le monde et c'est un signal. Il y avait des jeunes, des anciens, et surtout des sociologies inhabituelles aux manifestations. J'ai par exemple croisé des pompiers, des commerçants ou des restaurateurs, peu habitués à revendiquer », s'enthousiasme Antoine Fatiga, responsable CGT. Mais est-ce la première fois qu'une revendication sociale rassemble autant de personnes



Près de 7 000 Chambériens ont manifesté jeudi 19 janvier contre la réforme des retraites. Photo Le DL/Sylvain MUSCICO

dans les capitales savoyardes ?

■ **1995** : l'embrasement

Si les mouvements sociaux d'ampleur ne manquent pas, ceux de 1995 ont marqué les esprits. Les manifestants s'opposaient alors au plan Juppé. Ce dernier contenait à la fois une réforme de la Sécurité sociale et une des retraites, comportant une proposition d'allongement de la durée de cotisation pour les salariés de la fonction publique. Une série de grèves et de manifestations avaient alors frappé le pays, avec un pic le 12 décembre. Chambéry avait alors vu entre 15 000 et 25 000 manifestants battre le pavé, explosant à l'époque tous les records.

Annecy avait été toutefois plus timide en rassemblant

3 000 personnes dans une manifestation « aux allures de fêtes », comme le rapportait *Le Dauphiné Libéré* du 13 décembre 1995. Le gouvernement avait même fini par plier face à l'élan populaire, renonçant à la réforme le 15 décembre.

■ **2003** : à Annecy, « Du jamais vu »

La capitale de la Haute-Savoie se rattrapera toutefois en 2003, à l'occasion des manifestations contre la loi Fillon. Alors sous la présidence de Jacques Chirac, le pays s'enflamme contre le projet de loi sur les retraites présenté par François Fillon, son ministre du Travail. La réforme prévoyant notamment d'aligner la situation des fonctionnaires sur celles des salariés du secteur privé pousse près de 10 000 An-

néciens et Chambériens dans les manifestations du 12 mai.

■ **Décembre 2019** : les grèves et manifestations

Le dernier mouvement contre une réforme des retraites date de 2019 et s'établissait déjà sous la présidence d'Emmanuel Macron. Des premières manifestations avaient eu lieu en septembre, mais c'est en décembre que le mouvement prendra de l'importance, les syndicats protestant en particulier contre l'intégration des régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP, Opéra de Paris...) dans le système universel. Le 5 décembre, 806 000 personnes manifestent en France selon le ministère de l'Intérieur, le double selon la CGT. 4 500 Annéciens et plus de 5 000 Chambériens se join-

dront aux protestations, en vain puisque le gouvernement d'Édouard Philippe utilisera finalement l'article 49.3 pour faire passer la réforme.

■ **2015** : Charlie Hebdo

Si ce sont généralement les revendications sociales qui sont à l'origine des grands rassemblements, une exception a toutefois eu lieu en janvier 2015. À la suite des horribles événements du 7 janvier, ayant vu la rédaction de *Charlie Hebdo* être meurtrie à jamais, une mobilisation sans précédent avait eu lieu en France à la mémoire des disparus. 20 000 Chambériens et près de 23 000 Annéciens avaient répondu à l'appel du « Je suis Charlie », dans un moment de solidarité rare.

Thomas PRIMOT

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Laurent Wauquiez, des vœux (vraiment) présidentiels...



Les vœux de Laurent Wauquiez à la presse ont été organisés ce vendredi à l'hôtel de Région à Lyon. Photo Le DL/E.M.

Le président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez (LR), a présenté ses vœux à la presse vendredi à Lyon. Et il a commencé à donner sa vision pour la France...

Les cérémonies de vœux à la presse des élus sont parfois un peu barbant. Trop consensuelles. Avec plein de « bilans et perspectives ». Et surtout pas mal d'autosatisfaction. Souvent, il faut chercher - et savoir trouver - la vraie petite info glissée au milieu d'un discours fleuve...

Mais par moments, elles peuvent aussi se lire autrement. Et c'est là qu'elles deviennent intéressantes. C'est pour cela que celle, organisée ce vendredi à l'Hôtel de la Région Auvergne Rhône-Alpes, doit être appréhendée dans sa globalité. Certes, le président Laurent Wauquiez (LR) a bien reparlé des sujets qui ont fait l'actualité de sa collectivité ces derniers mois : son projet zéro délinquance dans les gares qui a commencé par Valence, les aides accordées aux boulangers face à la crise énergétique, son coup de gueule face à la SNCF et les tarifs des TER, les dépenses maîtrisées, l'embauche de médecins avec les Départements, le grand plan pour l'écologie positive, le musée des Tissus de Lyon, etc.

■ « Pour qu'un pays retrouve le goût de l'avenir, il faut une ambition collective »

Mais l'élu a surtout semblé saisir l'occasion des vœux régionaux 2023 pour commencer

à dire sa vision. Sa vision pour notre pays. Même si cela n'a jamais été officialisé, il se murmure en effet que Laurent Wauquiez ne serait pas contre une candidature à la prochaine présidentielle... Mais quel chemin trouver dans un paysage politique si chahuté et limite "bouché" ?

Dans son discours prononcé vendredi 20 janvier, on a bien senti que ce chemin se dessine peu à peu. « Le sujet du politique, c'est de faire. C'est de proposer des solutions concrètes pour améliorer la vie des habitants, même en temps de crise », a-t-il lancé, non sans fustiger « les décisions prises seulement depuis Paris », mais également trois sortes d'élus nationaux qui, selon lui, séviraient actuellement dans le pays : ceux qui « passent leur temps à critiquer », ceux qui « se sont installés dans le renoncement et se sont habitués à la dégradation de notre société » et ceux qui surfent « sur le sur-médiatique et qui racontent leur vie privée » devant les caméras...

Pour Laurent Wauquiez, il y a donc un autre chemin à prendre et à faire prendre à la France. Et d'invoquer Gambetta, Ferry, et la III^e République après des années de crise. « Pour qu'un pays retrouve le goût de l'avenir, il faut une ambition collective, basée sur les valeurs républicaines, la méritocratie et l'égalité des territoires. Il faut incarner la République à travers des solutions concrètes et collectives pour la population », a-t-il conclu lors d'une cérémonie de vœux... très présidentiels.

Ève MOULINIER

SAVOIE

TER en Maurienne : les usagers vont-ils enfin voir le bout du tunnel ?

La qualité des dessertes ferroviaires de Maurienne ne cesse de faire débat entre la Région, la SNCF et les usagers. Ce 5 janvier, la SNCF s'est adressée à la Région pour apporter ses réponses sur les différentes réclamations.

Depuis maintenant plus de cinq mois, la desserte Chambéry-Modane fait parler d'elle. Elle présente plusieurs dysfonctionnements (des retards, des suppressions de trains, un manque de capacité et d'information, une présence de travaux sur la ligne...), mais aussi un surcoût pour les usagers quotidiens.

La députée Émilie Bonnard avait organisé une réunion à huis clos, le 27 septembre à Saint-Jean-de-Maurienne, avec toutes les parties prenantes afin de trouver un consensus en faveur des clients.

Sur cette lancée, le 7 novembre, Laurent Wauquiez, président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes (AuRa), s'était saisi à son tour du dossier en s'adressant directement par courrier à Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF.

Ce 5 janvier, à la suite de doléances et réclamations rapportées par le président régional, Christophe Fanichet, président-directeur général de SNCF Voyageurs, a souhaité apporter « des éléments d'éclairage » par courrier au cabinet de la région AuRa.



Des améliorations limitées sont attendues pour les usagers de la desserte Chambéry-Modane mais pas que... Photo Le DL/C.S.

■ **Cinq points d'explications**

Cinq points sont à retenir. Premièrement, deux trains corail de quatre voitures ont été mis en place pour améliorer la capacité d'emporter des voyageurs, dès le 26 novembre sur les départs de Chambéry, à 6 h 36 et de Modane, à 17 h 21. Rappelant que le taux de régularité en 2022 est évalué à 86,7 % (en léger recul de 0,9 % par rapport à 2021), le PDG de SNCF Voyageurs se veut rassurant et assure que les agents sont à pied d'œuvre quotidiennement pour « assurer la meilleure régularité possible ».

Deuxièmement, les services de la SNCF Voyageurs-TER et la Direction des mobilités ferroviaires et aériennes de la région étudient la faisabilité d'une possible réouverture d'une ligne directe TER

entre Lyon et la Maurienne le vendredi (vers la Maurienne) et le dimanche (vers Lyon), « dans le respect des objectifs de robustesse de la ligne ». En revanche, il précise qu'il n'est pas possible d'assurer deux arrêts journaliers à la gare Saint-Jeanneise sur la ligne TGV Paris-Milan, comme le demandait le président de la Région. Cela ralentirait trop le temps de trajet, or, la « performance du temps de parcours entre Paris, Lyon et l'Italie » reste un facteur essentiel pour répondre aux attentes des clients de l'offre à grande vitesse.

Troisièmement, une offre domestique entre Paris et la Maurienne est renforcée en période hivernale. 15 circulations supplémentaires renforceront ainsi l'offre annuelle (chiffre initial-

ment à trois allers-retours par jour) entre la capitale et la vallée, les samedis et dimanches en période de vacances scolaires pour la zone C (Paris-Créteil).

Quatrièmement, une amélioration de la lisibilité et de l'information des voyageurs, au niveau routier et ferroviaire en gare, a été faite grâce au service de géolocalisation des transporteurs. « De juin à fin novembre 2022, un peu plus de 75 % des circulations de substitution pour cause de travaux étaient géolocalisées. Nous travaillons à la progression de ce score... »

Cinquièmement, les racks à vélo sont limités pour les autocars TER AuRa réguliers et de substitutions. Même si les bus « acceptent les vélos en soute, sous réserve de places disponibles et dans

la limite de trois vélos. Nous convenons que cette possibilité ne répond pas complètement aux nouvelles attentes des voyageurs ». Non fermé à l'introduction de ce genre de dispositif à l'avenir à bord des autocars, Christophe Fanichet indique que les équipes de la SNCF Voyageurs-TER se tiennent à disposition de la Direction des mobilités ferroviaires et aériennes de la région pour réfléchir à ce sujet.

■ **Les clients qui ont souscrit à un abonnement mensuel seront-ils remboursés ?**

En revanche, même si la SNCF et la Région tentent d'éclaircir des points en faveur des usagers, les deux parties concernées ne semblent toujours pas avoir répondu à une question cruciale : les clients qui ont souscrit à un abonnement mensuel seront-ils remboursés ?

Certains usagers déboursent jusqu'à 160 euros par mois pour jouir d'un transport ferroviaire pendulaire au quotidien, qui semble dégradé voire indécemment on le compare à d'autres dessertes en France.

De facto, les clients pourront-ils être défrayés ou obtenir réparation à la suite des désagréments qu'ils subissent quotidiennement et subiront jusqu'à l'horizon 2026, pour cause de travaux de sécurisation de la ligne ferroviaire en plus des travaux du Lyon-Turin ?

Caroline STAFFE

TIGNES

Le remplacement d'un télésiège toujours suspendu



Deux espèces protégées de papillons (ici l'Apollon) remettent en cause le projet de la Société des téléphériques de la Grande Motte (STGM). Photo Adobe Stock

Depuis 2020, la construction d'un nouveau télésiège à Tignes fait l'objet d'une bataille juridique.

L'ancienne remontée mécanique des Marais, reliant le secteur des Boisses à l'Aiguille percée, avait été démontée après 40 ans d'activité. Un débrayable de six places devait le remplacer, mais le chantier se trouve dans la réserve naturelle de Tignes-Champagny. À l'époque, une dérogation au Code de l'environnement avait été accordée par le préfet de Savoie pour lancer les travaux. Elle a été attaquée par l'association Biodiversité

sous nos pieds devant le tribunal administratif de Grenoble (Isère). Après avoir obtenu la suspension de l'arrêté lors d'un recours déposé en urgence, l'association demande son annulation. Celle-ci soutient que le projet de la Société des téléphériques de la Grande motte (STGM) porte atteinte à deux espèces protégées de papillon : l'apollon et le solitaire. Après l'audience de ce mardi, la décision des jurés a été mise en délibéré. Leur jugement, qui pourra faire l'objet d'un appel, doit être rendu d'ici le 31 janvier.

E.D.